



Photo 45 : Saint-Loup-sur-Thouet – La RD46 offre un panorama sur le coteau opposé – un risque de covisibilité avec la vallée est identifié, la ZIP se trouvant à l'arrière-plan de celle-ci



Photo 46 : Saint-Loup-sur-Thouet – Le coteau est offre ponctuellement des vues en direction de la ZIP, lorsque les trames bâties et végétales le permettent



Photo 47 : Saint-Loup-sur-Thouet – Depuis le quartier du Fief du Parc, les vues sur la vallée du Thouet et le coteau opposé sont ouvertes



Photo 48 : Saint-Loup-sur-Thouet – La trame bâtie est resserrée dans la vieille-ville



Photo 49 : Saint-Loup-sur-Thouet – Depuis la RD138, les vues en direction de la zone de projet sont ponctuelles et cadrées par la trame bâtie

LOUIN (COMMUNE DE LOUIN)

Le bourg de Louin est distant d'environ 2,6 km du nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle. Cette unité urbaine s'inscrit dans la vallée du Thouet, au niveau de la confluence entre celui-ci et la Garotte, en position topographique globalement basse.

Le bâti ancien est groupé et dense ; de ce fait, les vues sont fermées depuis l'intérieur du bourg. Les quartiers les plus récents sont toutefois moins resserrés permettant ainsi des profondeurs de champ plus importantes, dans le cas où ceux-ci sont positionnés sur le haut du coteau. Quelques vues sont alors possibles en direction de la zone de projet, mais celles-ci sont filtrées par la végétation et/ou tronquées par la trame bâtie. La rue de Bellevue présente bien des perceptions lointaines mais celles-ci sont orientées vers la rivière du Thouet et non vers le projet.

Les vues sont fermées par la topographie depuis l'entrée est et la sortie sud. Seule la sortie nord, par la RD138, permet des perceptions larges et dégagées vers la zone de projet.

Du fait de la possibilité de perceptions lointaines au niveau des quartiers orientés vers la ZIP situés en point haut et depuis la sortie nord du bourg, une sensibilité potentielle modérée est attribuée au village de Louin.



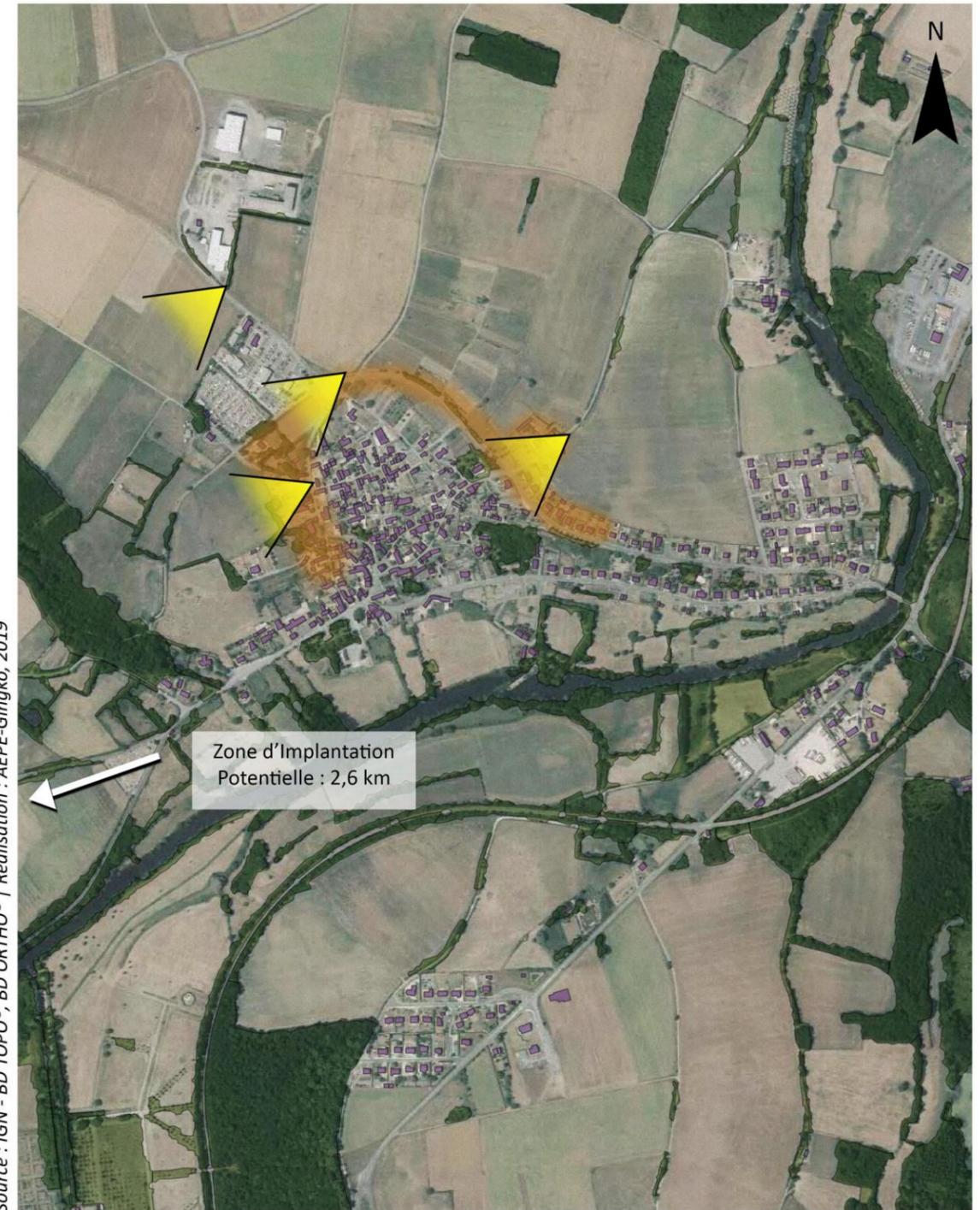
Photo 50 : Louin – La trame bâtie du centre-bourg ferme les vues vers l'extérieur



Photo 51 : Louin – Les quartiers situés en point haut (nord et nord-ouest de l'unité urbaine, bénéficient de vues sur le coteau opposé, tronquées par le bâti ou la végétation



Photo 52 : Louin – Les vues sont ouvertes depuis la sortie nord du bourg



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de Louin

0 100 200 m

- Trame végétale (Green square)
- Bâti (Purple square)
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP (Yellow arrow)
- Principale zone de sensibilité potentielle (Orange square)

Carte 18 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Louin

BARROUX (COMMUNE D'AIRVAULT)

Le centre-bourg de Barroux se situe à environ 3,3 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle, en situation topographique intermédiaire. L'environnement de Barroux est relativement boisé, particulièrement au nord de l'unité urbaine avec les bois de Chante-Coquine. Au sud, le bois Mallot s'interpose entre la zone de projet et Barroux, mais n'est pas suffisamment proche du bourg pour fermer les perspectives.

Globalement, les vues vers l'extérieur sont limitées depuis le bourg de Barroux du fait d'une trame bâtie très dense. Les sensibilités potentielles se concentrent surtout au niveau des franges urbaines sud et est, orientées en direction de la ZIP, et la RD725 longeant le sud du bourg (cf.IV.4.2. Les axes de communication). Ainsi, des vues semi-lointaines et frontales sont possibles depuis les sorties sud de Barroux, celles-ci étant néanmoins tronquée par la trame boisée. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ces points. Les effets cumulatifs sont donc à étudier depuis le bourg de Barroux.

Les perceptions en direction de la zone de projet, notamment depuis les sorties de bourg, impliquent une sensibilité potentielle modérée depuis le village de Barroux.



Photo 53 : Barroux – Les vues en direction de la ZIP depuis les sorties de bourg et la frange urbaine nord-est sont en partie tronquée par les boisements



Photo 54 : Barroux – La trame bâtie du centre-bourg ferme les vues vers l'extérieur



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de Barroux

0 50 100 m

- Trame végétale
- Bâti
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP
- Principale zone de sensibilité potentielle

Carte 19 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Barroux

CREMILLE (COMMUNE DE SAINT-LOUP-LAMAIRE)

Le hameau de Crémille se situe en surplomb de la vallée du Thouet, à 3,5 km au sud-est de la Zone d'Implantation Potentielle. L'environnement immédiat de la commune est plutôt boisé, les sensibilités potentielles du bourg dépendent donc surtout de sa position topographique.

Dans l'ensemble, la trame bâtie de Crémille, suffit à fermer les vues vers le coteau opposé depuis la majorité du village. Des vues sont seulement possibles depuis les franges ouest du village, orientées en direction de la zone de projet. Depuis celles-ci, le regard passe au-delà du coteau bocager opposé. Ces vues sont cependant relativement ponctuelles, la trame boisée filtrant fortement, voire fermant, les perspectives.

Au vu des ouvertures visuelles potentielles en direction du projet depuis les franges ouest du village, Crémille est considéré comme modérément sensible à l'implantation éventuelle d'éoliennes au sein de la zone de projet.



Photo 55 : Crémille – la frange ouest du bourg surplombe la vallée du Thouet



Photo 56 : Crémille – La trame bâtie du centre-bourg est resserrée



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® / Réalisation : AEPE-Gingko, 2019



Carte 20 : Les principaux points de sensibilité de Crémille

L'HOPITEAU (COMMUNE DE BOUSSAIS)

L'Hôtepiau est un gros hameau appartenant à la commune de Boussais, situé à 4,1 km au nord-ouest de la Zone d'Implantation Potentielle. La végétation bocagère dense qui environne la zone bâtie contribue fortement à filtrer les vues depuis la majorité du bourg, complétée par la trame bâtie. Cependant, l'Hôtepiau étant situé en point haut, la situation panoramique de la frange urbaine est procure donc des vues lointaines à semi-lointaines en direction de la zone de projet. Ces vues sont toutefois tronquées et/ou filtrées par la topographie et la végétation dense de la Gâtine.

Le parc de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ces mêmes points et s'interpose entre le bourg et la ZIP. Il est donc recommandé d'étudier les effets cumulatifs depuis le hameau de l'Hôtepiau.

Une sensibilité potentielle modérée est attribuée à l'Hôtepiau, du fait de sa position topographique favorisant les perceptions depuis sa frange urbaine est.



Photo 57 : L'Hôtepiau – Depuis la frange urbaine est du hameau, des vues panoramiques s'offrent en direction du parc éolien de Maisontiers-Tessonnière et de la zone de projet



Photo 58 : L'Hôtepiau – L'environnement du hameau est bocager, ce qui ferme ou filtre fortement les perceptions vers l'extérieur



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de l'Hôtepiau

0 50 100 m

- Trame végétale (Green box)
- Bâti (Purple box)
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP (Yellow arrow)
- Principale zone de sensibilité potentielle (Orange box)

Carte 21 : Les principaux points de sensibilité potentielle de l'Hôtepiau